



Demande d'admission en tant que membre actif ASG

I. Données sur l'entreprise

Raison sociale

Adresse

Téléphone

Site internet (URL)

Représentant (pers. contact principal) : Nom et prénom et adresse e-mail

Personne(s) de contact supplémentaire(s) (facultatif) : Nom(s) et prénom(s) et adresse(s) e-mail

II. Activités de l'entreprise / surveillance

- Gestionnaire de fortune ; nom de l'OAR / OS _____
- Trustee ; nom de l'OAR / OS _____
- Gestionnaire de fortune collective ;
- Direction de fonds ;
- Maison de titres ;
- Conseiller enregistré dans un registre des conseillers ; nom du registre _____

III. Affiliation à l'organe médiation

- l'entreprise désire s'affilier à l'organe de médiation OFS selon le [formulaire annexé](#) ;
- l'entreprise renonce à l'affiliation à OFS car elle est déjà affiliée à l'organe de médiation suivant _____



IV. Déclaration relative à la procédure d'admission

L'entreprise s'engage à informer par écrit l'Association (ASG) de toute modification des informations mentionnées ci-dessus. L'admission n'est valable et active qu'après confirmation écrite de l'ASG et le paiement de la cotisation annuelle. Elle s'engage à respecter les dispositions statutaires de l'ASG ainsi que les règlements édictés par l'Association.

V. Publication des données dans le registre des membres

L'entreprise accepte que, dès son admission à l'ASG, les données suivantes soient publiées sur le site Internet de l'ASG ainsi que dans d'éventuelles listes imprimées des membres :
Nom et adresse de l'entreprise.

VI. Cotisations

Les prestations suivantes sont actuellement incluses dans la cotisation annuelle de CHF 2'000.- (hors TVA) :

- Cotisation à l'organe de médiation partenaire, OFS (www.ombudfinance.ch)
- Accès à la plateforme de formation ASG et aux tarifs préférentiels
- Accès aux manuels pays et à l'*e-learning crossborder*
- Accès à la documentation et aux événements de l'ASG
- Accès à une offre de services à tarifs préférentiels négociés par l'ASG (notamment assurance RC professionnelle, logiciels métier, etc.)

L'ASG se réserve le droit de modifier l'offre à tout moment.

Lieu, date

Signatures autorisées

Annexe(s) à joindre

- Preuve du paiement de la cotisation annuelle de CHF 2'154.-- (incl. TVA), sur le compte de l'ASG : VSV, Zürcher Kantonalbank, IBAN CH35 0070 0110 0012 4943 8.
- Formulaire d'affiliation à OFS (sauf si renonciation)